



Province de Québec

Municipalité de
MARICOURT

1195, Rang 3
Maricourt, Québec
J0E 1Y1

Aux contribuables de la susdite municipalité
AVIS PUBLIC

Est par la présente donné, par la soussignée, greffière de la municipalité de Maricourt
QUE :

À la séance régulière qui sera tenue le 13 décembre 2022, à 19h30 à l'hôtel de ville de
Maricourt, 1195, 3^e Rang, le conseil municipal statuera sur une:

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT D'URBANISME

Superficie d'une enseigne sur poteaux dans la zone AFR-1

Nature et effets : Demande de dérogation mineure pour déroger à la norme concernant la
superficie d'une enseigne sur poteaux dans la zone AFR-1 qui est de 2.0 mètres carrés au
lieu de 3,0 mètres telle qu'exigée au tableau de l'article 4.57 du règlement de zonage
328-2007 et à ses amendements.

Identification du site concerné : 631, rang 7, lot 6 040 495.

Toute personne intéressée, pourra lors de cette séance, être entendue par le conseil
municipal relativement à cette demande ou envoyer ses commentaires de façon virtuelle à
info@maricourt.ca.

Donné à Maricourt, ce 11 novembre 2022

Nancy Daigle
Directrice-générale